



Non aux éoliennes



ouest france

Face au projet éolien de Val d'Anast, la municipalité de Lohéac a organisé une réunion publique

La municipalité de Lohéac (Ille-et-Vilaine) a organisé une réunion publique, vendredi 9 juin 2023, pour informer la population d'un projet éolien de la commune voisine de Val d'Anast aux portes de Lohéac. Une centaine de personnes sont venues s'informer et exprimer leur opposition.



QUEST-FRANCE...

 Ouest-France

Publié le 23/06/2023 à 08h31

Ne laissons pas l'argent détruire notre santé



Non aux éoliennes



Un projet éolien qui pourrait voir le jour à Val d'Anast inquiète la municipalité et les habitants de la commune voisine de Lohéac (Ille-et-Vilaine). A minima, trois éoliennes pourraient être érigées au lieu-dit la Lande-aux-Bestiaux, situé à 7 km du bourg de Val d'Anast et à 1,5 km de celui de Lohéac. Une réunion publique organisée par la municipalité a rassemblé une centaine de personnes vendredi 9 juin 2023.

Une réunion pour informer la population

Une association, le comité environnement du Pays de Lohéac a lancé une pétition à la fin du mois d'avril 2023. « **Elle a été signée par 637 personnes, puis remise à la municipalité de Lohéac en mai dernier**, indique Guy Houssin, secrétaire de l'association. **345 habitations de quatre communes, réparties dans 43 hameaux, seraient impactées par un tel projet.** »

La municipalité de Lohéac a alors « **pris une délibération en conseil municipal pour organiser une réunion publique pour informer la population** », indique Ronan Coudrais, adjoint en charge des finances et de l'urbanisme à Lohéac.

Le projet éolien n'en est qu'aux prémices. « **Le maire de Val d'Anast a contacté des promoteurs éoliens et rencontre les propriétaires et locataires des parcelles de la zone potentielle, le projet n'est pas intégré au projet de territoire de Vallons de Haute-Bretagne communauté** », explique Ronan Coudrais.

L'activité économique et touristique impactée

« **Nous avons consulté les acteurs économiques de la commune, ils n'approuvent pas le projet éolien. Situé au pied du circuit automobile de Lohéac et de la zone de décollage homologuée à l'année de Montgolfière, il impacterait l'activité économique et touristique de notre commune** », poursuit l'adjoint au maire de Lohéac. D'un point de vue environnemental le projet interroge aussi. « **C'est une zone humide et naturelle.** »

Des inquiétudes

Le comité environnement du pays de Lohéac, qui demande l'abandon du projet, est également intervenu. « **Notre inquiétude est surtout liée à la santé, aux nuisances visuelles, sonores et aux infrasons** », indique Guy Houssin. Pour en parler, ils ont invité deux éleveurs, Didier Potiron et Stéphane Le Béchech.

Ils ont expliqué les pertes de leurs troupeaux – près de 800 bêtes – ou encore les problèmes de santé auxquels ils ont été confrontés après l'installation d'éoliennes près de leurs exploitations. René Leblanc, ex-maire de Quelneuc et docteur en physique structurale est aussi intervenu. Il a mis en avant la faiblesse de la production des éoliennes, la pression des lobbys, les énormes profits des promoteurs, ainsi que les risques encourus pour les signataires de baux.

Les maires de Lohéac, Patrick Bertin, et de Bovel, José Mercier, qui a également participé à cette réunion, ont aussi insisté sur la nécessité de concertation au sein de la communauté de commune et sur l'obligation morale de respecter les populations des communes voisines.